



Vigie citoyenne Port de Contrecoeur

Élection Québec 2026

Présentation

Vigie citoyenne Port de Contrecoeur est un regroupement de citoyen-ne-s mobilisé-e-s pour protéger l'environnement, la qualité de vie et la sécurité des citoyens face au projet d'agrandissement du terminal portuaire de Montréal à Contrecoeur. Nous demandons depuis plusieurs années une plus grande transparence, une gouvernance rigoureuse et le respect des communautés locales face à ce mégaprojet.

Notre mission est d'assurer que chaque étape du développement soit soumise à des analyses et une surveillance indépendantes, ainsi qu'au respect de la santé des citoyen.nes.s. Nous veillons à ce que les enjeux environnementaux et sociaux ne soient pas sacrifiés au profit d'une logique économique. Pour suivre nos actions, nos mémoires et nos revendications, visitez notre site : www.vigieportdecontrecoeur.com .

Respect par l'APM des règlements municipaux et des lois environnementales du Québec (Respect de la motion unanime du Comité permanent des Transports -TRAN)

Q1-Respect des règlements municipaux et des lois environnementales du Québec

Que le gouvernement du Québec demande au gouvernement fédéral d'exiger que les règlements municipaux et les lois environnementales du Québec soient respectés par le Port de Montréal pour la construction et l'exploitation du Port de Contrecoeur. L'APM refuse de le faire malgré la motion unanime du TRAN.

Impacts sur la qualité de l'air, de l'eau, des routes et voies ferrées

Q2-Qualité de l'air

Que le gouvernement du Québec réalise une analyse sur la qualité de l'air de l'impact des activités portuaires (machinerie, navires à quai) et du transport par camions du Port de Contrecoeur sur les communautés locales (bruit, GES, qualité de l'air) Nous demandons que le ministère de l'Environnement et la Santé publique en soient responsables. Que les limites provinciales d'émissions polluantes soient respectées.

Q3-Qualité de l'eau

Que les lois environnementales du Québec soient respectées étant donné la présence de contaminants et produits pétroliers, identifiés dans les règlements de Contrecoeur, pour éviter la contamination du fleuve et de la station d'eau potable de Contrecoeur en aval. Un plan de réhabilitation des sols est nécessaire selon la Loi du Québec sur l'environnement, il est débuté pour les sites du futur port et doit être terminé, selon les règlements de la LQE.

Q4-Trafic routier et état des routes -Ministère des Transports du Québec

Que le ministère du Transport du Québec entretienne la route 30 tout au long de la construction et de l'exploitation du Port de Contrecoeur pour s'assurer que la route est en bon état et sécuritaire pour tous les usagers. Qu'il analyse l'état des infrastructures routières pour s'assurer qu'elles sont en mesure de répondre au trafic accru des 1200 camions par jour prévus du port de Contrecoeur (état des routes, congestion, capacité).

Q5 — Sécurité ferroviaire

Que les partis politiques du Québec exigent du gouvernement fédéral (ministère des Transports) et du CN de répondre aux demandes relatives à la sécurité du transport ferroviaire par les organismes et municipalités de la Montérégie. Le Port de Contrecoeur ajoutera de 8 à 9 trains par semaine de 3 à 4 km de long qui pourraient transporter des matières dangereuses et rouler de nuit.

Pour plus d'information

Site WEB : <https://www.vigieportdecontrecoeur.com/>

Courriel : contact@vigieportdecontrecoeur.com